

Expérience du désert - Randonnée dans les dunes du Sahara



Jours:	8
Prix:	0 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆☆
Difficulté:	★★★★☆
🏜️ Désert	
🐫 Aventure, exploration et expédition	
🐫 Trekking 🐫 Balade à dos de chameau	

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

Un dépaysement réel avec une immersion totale dans les dunes. Partez dans les profondeurs du Sahara et parcourez ces paysages arides et rocheux sculptés par l'érosion.

POINTS DE REPERES

Niveau 2 : marche de 4 à 5 heures par jour en moyenne sur parcours vallonné.

Jour 1. Bienvenue à Djerba !



Djerba 📍
215km - 🕒 3h 20m
Douz 📍

- Accueil à l'aéroport de **Djerba** par notre équipe, puis transfert vers Douz, la « Porte du Désert ».
- Arrivée à destination, installation à notre hôtel pour un peu de repos.

Jour 2. Route vers Douz et entrée dans le désert



Djerba 📍
🚗 210km - 🕒 4h
Douz 📍
Désert 📍

- Arrivée à Douz en fin de matinée et visite commentée du **musée du Sahara**, prélude à notre périple à venir.
- Ensuite, transfert en véhicule 4X4 vers **Bir Abdallah**, dans le mythique désert du Sahara. Rencontre avec notre chaleureuse équipe qui va composer notre **caravane** : chamelier, cuisinier et sans oublier nos compagnons à bosse, les dromadaires. Ces derniers viendront en soutien en cas de fatigue, mais seront notamment nos animaux de bât pour acheminer bagages, vivres et tout le matériel nécessaire au bon déroulement de l'aventure durant ces cinq prochains jours.
- Ce soir, nous dressons nos **tentes berbères** entre Bir Abdallah et Tembaïñ. Dîner autour d'un **feu de palmes**.

🍴 Déjeuner	Cuisiné par l'équipe
🍷 Dîner	Cuisiné par l'équipe
🏠 Hébergement	Bivouac sous tentes berbères

Jour 3-6. En immersion dans le désert



Désert 📍

- 4 journées complètes d'immersion dans le désert sont au programme.
- Levée du camp après un **petit-déjeuner saharien** et continuation de la progression en plein désert. Les repas sont préparés sur place. Ils sont **copieux et bien équilibrés** : salades à midi et légumes cuits le soir accompagnés du traditionnel pain cuit dans le sable, méchoui, couscous, soupe, fruits de saison, thé, eau, toujours autour d'un **feu de palmes** autour duquel sont organisées des **veillées improvisées** par les chameliers déclinant leur répertoire de **chants traditionnels**.

A travers ergs et regs, entre Tembaïñ, Dakyanis et Tinessouan nous évoluons dans ce décor insolite, paysages sahariens aux envoûtantes beautés toujours changeantes. Au fil des pas, au loin, nous observons les caravanes en mouvances, ou encore ces gazelles reines des lieux...

☕ Petit déjeuner	Cuisiné par l'équipe Cuisiné par l'équipe
🍴 Déjeuner	Cuisiné par l'équipe
🍷 Dîner	Cuisiné par l'équipe
🏠 Hébergement	Bivouac sous tentes berbères

Jour 7. Retour à la civilisation



Désert 📍
215km - 🕒 3h 20m
Djerba 📍
📍

- A l'issue du déjeuner, nous retrouvons notre chauffeur, qui nous ramènera à Djerba. Nous goûtons aux joies oubliées pendant ces derniers jours.

Dernier repas dans un restaurant local, mais autour d'une table cette fois.

🏠 Hébergement	Hôtel
---------------	-------

Jour 8. Bon voyage !



Djerba 📍

- Petit-déjeuner et transfert à l'aéroport de Djerba, assistance à l'enregistrement.
- Possibilité de prolongation sur demande.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
------------------	-------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

Inclus

- Le programme tel que décrit
- Les transferts en 4X4 avec chauffeur
- Les services d'un guide-chamelier et d'un cuisinier
- Tous les repas + 2 collations par jour de trekking
- Les boissons (eau minérale en bouteille à volonté) au désert
- Tous les logements
- Le matériel de bivouac : tente berbère à logement multiple, matelas, couvertures
- Le port des bagages par dromadaires
- L'assistance de l'agence
- Les autorisations obligatoires requises
- La TVA, les taxes de séjour et les frais administratifs

Non inclus

- Les vols internationaux
- Les dépenses d'ordre personnel
- Les boissons sauf eau au désert et pendant la randonnée
- Supplément single (uniquement à l'hôtel) : 20,- EUR
- Réduction 3e lit (uniquement à l'hôtel) : 12,- EUR
- (*) Supplément réveillons : sur demande
- Location éventuelle d'un sac à couchage : 15,- EUR/sac
- Supplément éventuel pour tente igloo de 2 personnes : 35,- EUR/tente

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.